

Services de soutien à la qualité et à l'inclusion du CASSDN

AVRIL 2026

SERVICES À L'ENFANCE DU CASSDN


District of Nipissing
Social Services
Administration Board




Conseil d'administration
des services sociaux
du district de Nipissing

Table des matières

Lignes directrices pour les éducatrices et éducateurs et pour les fournisseurs.....	4
Les SSQI en bref	4
Soutien aux programmes.....	4
Observation en personne.....	4
Rapports.....	6
Types de visites (liste non exhaustive)	6
Types de rapports	7
Rapport de visite générale sur place	7
Rapport de soutien individuel	8
Rapport de consultation de groupe.....	9
Collaboration avec les familles	11
Rôle des éducatrices et éducateurs	11
Rôle de la spécialiste des SSQI.....	12
Rôle de la famille	13
Un engagement commun.....	14
Rôle de l'équipe d'éducatrices et d'éducateurs.....	14
Une expertise et une responsabilité commune	17
Conférences de cas et réunions d'équipe	17
Demandes de services et suivis.....	19
Soutien offert par la spécialiste et processus de demande.....	19
Soutien à l'équipe de la petite enfance	20
Quand demander un soutien externe.....	20
Étapes du processus de demande.....	21
Définition des buts annuels du programme	22
Cycle annuel d'établissement des buts	22



Financement additionnel pour le soutien individuel ou au groupe	24
Matériel et équipement régulier ou spécialisé	25
Notre but commun	25





Lignes directrices pour les éducatrices et éducateurs et pour les fournisseurs

Les SSQI en bref

Les Services de soutien à la qualité et à l'inclusion (SSQI) favorisent des environnements d'apprentissage de la petite enfance inclusifs et de haute qualité dans l'ensemble du district de Nipissing. Les éducatrices et éducateurs travaillent aux côtés de leur spécialiste des SSQI pour évaluer les forces et les besoins des enfants, puis pour adopter des stratégies qui soutiennent l'appartenance, l'engagement et le développement.

Soutien aux programmes

Observation en personne

La spécialiste des SSQI se rend auprès du programme pour observer l'environnement d'apprentissage ainsi que les forces et les besoins émergents des enfants et de l'équipe d'éducatrices et d'éducateurs. Il ne s'agit pas d'évaluer le travail de l'équipe, mais plutôt de soutenir une pratique réflexive, de renforcer l'inclusion et de rehausser les capacités. Lors de sa visite, la spécialiste facilite une planification collaborative et propose des manières de soutenir l'appartenance de tous. De plus, elle aide le programme à établir des environnements d'apprentissage sécuritaires, inclusifs et attentifs, à l'intérieur comme à l'extérieur.

La fréquence et la durée des séances d'observation varient en fonction des besoins du personnel et des enfants, ainsi que de l'horaire du programme. Certaines visites sont brèves et d'autres plus longues, selon la situation et le stade de développement des enfants. La spécialiste offre un soutien attentif et réfléchi, dans le respect du déroulement naturel de la journée.



La spécialiste et l'équipe du programme :

- discutent des forces et des besoins de chaque enfant, ainsi que de ses habitudes de participation et de son mode d'apprentissage;
- font le point sur la dynamique du groupe (routines, transitions, interactions et participation) pour déterminer ce qui facilite le plein engagement des enfants et ce qui y nuit;
- examinent divers facteurs environnementaux : sécurité, accessibilité, satisfaction des besoins sensoriels, accès au matériel inclusif et utilisation d'accessoires adaptatifs ou de mesures d'adaptation, dans l'objectif de soutenir la pleine participation de tous les enfants;
- tiennent un dialogue réflexif avant, pendant et après les périodes d'observation pour interpréter ce qui a été observé et discuter des prochaines étapes;
- planifient ensemble les périodes d'observation pour garantir qu'elles se déroulent dans le respect des objectifs, des routines et de l'horaire du groupe;
- se concentrent sur le soutien et non l'évaluation, dans un esprit de collaboration, d'apprentissage partagé et de renforcement d'une pratique inclusive.



Rapports

Lors de chacune de ses visites sur place, la spécialiste des SSQI observe le déroulement du programme. Comment les choses se passent-elles? Comment l'équipe soutient-elle l'engagement des enfants? Quelle est la qualité des interactions entre l'équipe et les enfants? La spécialiste examine la communication au sein de l'équipe et avec les enfants et les parents, pour veiller à un dialogue inclusif, positif et favorable au développement.

La spécialiste observe également l'environnement d'apprentissage pour déterminer s'il est sécuritaire, accessible et accueillant. Par exemple, elle évalue à quel point l'aménagement est adapté aux besoins de mobilité ou sensoriels, s'assure que la salle comprend des espaces apaisants ou calmes, et examine le caractère inclusif du matériel (livres, jouets, éléments visuels, etc.) La spécialiste porte une attention particulière au matériel adapté et aux aménagements pour les enfants ayant des besoins particuliers. Elle vérifie le matériel et l'équipement pour garantir qu'il est sécuritaire et utilisé correctement.

La durée de la visite dépend de plusieurs facteurs : type de visite (régulière, de suivi, à la demande de l'agence ou autre), nombre d'enfants inscrits, locaux du programme, horaire de la journée, etc.

Dans tous les cas, ces visites ont pour but d'évaluer et de renforcer la qualité d'ensemble. Les Services de soutien à la qualité et à l'inclusion visent l'adoption de pratiques inclusives qui soutiennent l'appartenance de tous les enfants, dont ceux ayant des besoins particuliers.

Types de visites (liste non exhaustive)

- Visite générale : de 1 à 3 heures
- Visite virtuelle : sur Zoom si la spécialiste ne peut se déplacer
- Visite informelle : 30 minutes
- Visite de mentorat et d'encadrement : de 1 à 3 heures
- Visite de suivi des objectifs : de 30 à 60 minutes



- Visite de distribution de ressources : 30 minutes
- Visite de suivi d'une plainte : de 30 à 60 minutes

Types de rapports

Rapport de visite générale sur place

La spécialiste rédige un tel rapport lorsqu'elle rend visite au programme pour apporter un soutien général plutôt que pour soutenir un enfant en particulier.

Éléments du rapport :

- **Observations** — Description factuelle et sans interprétation de ce qui a été observé : routines, interactions, environnements, transitions et déroulement de la journée. Ces observations fournissent une base objective.
- **Questions de réflexion** — Questions clés posées aux éducatrices et éducateurs ou à la direction pour approfondir la réflexion et les pistes de décisions. Ces questions suscitent une réflexion sur le « pourquoi » des pratiques et ouvrent la porte à des améliorations.
- **Forces et possibilités d'amélioration** — Portrait équilibré indiquant les forces du programme ainsi que les pratiques et les processus qui pourraient être renforcés. Les commentaires sont formulés de manière délicate et constructive, dans un objectif de renforcement des capacités. L'approche est toujours axée sur l'accompagnement et le partenariat.
- **Recommandations et suggestions** — Conseils pratiques proposés par la spécialiste pour favoriser la qualité ou l'inclusion. Ces stratégies, ressources et réflexions appuient une amélioration continue, sans être des exigences strictes.



- **Prochaines étapes** — Actions qui seront prises par la spécialiste ou l'équipe du programme après la visite. Cette section peut indiquer les dates d'échéance, le nom des personnes responsables des tâches, et les activités de suivi. De cette manière, les prochaines étapes sont claires pour tout le monde.
- **Suivi (si nécessaire)** — Notes indiquant si un suivi sera requis (soutien additionnel, ressources, autre visite). Cette information garantit la continuité des interventions de renforcement de la qualité et de l'inclusion.

Rapport de soutien individuel

Un rapport de soutien individuel est préparé lorsqu'un enfant a besoin d'une attention ciblée et individualisée, au-delà des stratégies applicables à l'ensemble du groupe. Ces besoins particuliers peuvent être comportementaux ou développementaux. Le rapport est une façon structurée de documenter les points forts de l'enfant, ses besoins émergents et les tendances au fil du temps. L'équipe est ainsi mieux outillée pour planifier des soutiens inclusifs et adaptés qui favorisent une pleine participation.

Éléments du rapport :

- **Principales forces et besoins émergents** — Compétences de l'enfant, centres d'intérêt et façons dont il ou elle s'engage avec son environnement. Cette rubrique présente aussi de façon sommaire les domaines dans lesquels l'enfant pourrait avoir besoin de soutien supplémentaire. Les forces de l'enfant sont mises en évidence comme points de départ pour appuyer son développement. La description des besoins émergents guide la planification pour éviter que les difficultés ne s'aggravent.



- **Tendances de comportement, d'engagement et de régulation** — Thèmes récurrents dans les routines, les transitions, le jeu et les interactions sociales. L'équipe pourrait avoir remarqué, par exemple, des tendances entourant la régulation émotionnelle, le traitement sensoriel, la communication, les relations avec les pairs ou les réactions à l'environnement. Il est utile de faire une distinction entre les incidents isolés et les situations qui se reproduisent et nécessitent des stratégies ciblées.
- **Recommandations de stratégies et d'adaptations à l'environnement** — Approches pratiques et reflétant le stade de développement de l'enfant, qui pourront être appliquées pour soutenir sa participation et sa réussite. Les stratégies sont multiples : techniques de corégulation, aides à la communication, outils sensoriels, aides visuelles, routines prévisibles, et ainsi de suite. Par exemple, l'équipe du programme pourrait modifier l'environnement physique ou social afin d'éliminer des obstacles et d'accroître l'inclusion.
- **Questions de réflexion pour l'équipe** — Questions ouvertes pour inciter l'équipe à réfléchir à la véritable raison d'être des comportements de l'enfant. Ces questions alimentent la résolution de problèmes collaborative, offrant une occasion de discuter des routines et des attentes, ainsi que des approches attentives pour établir une relation plus étroite avec les enfants.
- **Prochaines étapes et demandes de services** — Actions recommandées, comme l'application de stratégies précises, le suivi des progrès, la communication avec les parents ou des demandes de services externes spécialisés. Les prochaines étapes indiquent clairement ce qui est à venir et assurent une continuité et une responsabilité partagée. Les recommandations sont formulées sur un ton bienveillant et non directif.

Rapport de consultation de groupe

La spécialiste des SSQI effectue une visite de consultation de groupe pour fournir un soutien axé sur l'ensemble du groupe et non sur un seul enfant. La spécialiste observe l'environnement d'apprentissage, les routines, les pratiques et la dynamique de



groupe, pour mieux comprendre les points forts ainsi que les améliorations qui pourraient être bénéfiques. En général, ces visites ont pour but de favoriser l'inclusion, de renforcer les capacités de l'équipe et de proposer des stratégies universelles de régulation, d'engagement et de soutien aux interactions positives.

Éléments du rapport :

- **Forces de l'équipe** — Compétences collectives de l'équipe d'éducatrices et d'éducateurs et points forts du fonctionnement du groupe. Les forces peuvent comprendre, par exemple, des relations humaines positives, des interactions attentives, des routines efficaces, des pratiques inclusives ou un environnement d'apprentissage bien pensé. Cette section met l'accent sur ce qui fonctionne bien et établit un point de départ solide pour poursuivre le renforcement des capacités.
- **Améliorations possibles aux routines et aux transitions** — Ajustements mineurs au déroulement de la journée qui amélioreraient la prévisibilité, l'engagement ou la régulation pour l'ensemble du groupe. Les changements pourraient viser l'horaire, le rythme des activités, les indices visuels, le partage des tâches du personnel ou la préparation des transitions. Les changements devraient pouvoir se faire en douceur et concrètement, de manière à rendre la journée mieux structurée et à atténuer le stress des enfants et des éducatrices et éducateurs.
- **Stratégies de soutien à l'ensemble du groupe** — Approches universelles qui sont avantageuses pour tous les enfants, et non seulement ceux ayant des besoins particuliers. Les stratégies sont multiples : techniques de corégulation, horaire visuel, pratiques sensorielles, techniques de gestion du groupe, aides à la communication, et ainsi de suite. En bref, ces approches ont pour but de renforcer l'inclusion, d'éliminer des obstacles et d'établir un contexte d'apprentissage favorable pour tous et toutes.
- **Aménagement de l'environnement** — Modifications suggérées à l'environnement physique ou social pour augmenter l'engagement, l'autonomie et la régulation. Il peut s'agir de repenser la disposition du



mobilier, de modifier la circulation des gens ou l'emplacement des matériaux, d'atténuer le bruit ou de mieux définir la fonction des différentes aires de jeu. Ces types de changements sont souvent les plus efficaces et les moins perturbateurs. Ils sont donc un élément clé de la consultation de groupe.

- **Questions de réflexion pour l'équipe** — Questions ouvertes pour inciter l'équipe à évaluer ses pratiques, ses routines et ses décisions d'un œil critique. Ces questions visent à mieux comprendre le « pourquoi » des comportements des enfants, à envisager des solutions de rechange et à définir des solutions en équipe. Cette réflexion affine le jugement professionnel et permet à tous et toutes de travailler dans la même direction.

Au lieu de se limiter à de simples observations, ces rapports proposent des actions concrètes. Les membres de l'équipe s'entendent sur les mesures à prendre et **les pratiques favorables à l'inclusion**, ce qui se traduit par des résultats positifs pour les enfants et pour le groupe.

Collaboration avec les familles

Les partenariats étroits et respectueux avec les familles permettent de bâtir des environnements inclusifs et de haute qualité. La famille connaît l'enfant mieux que quiconque et joue un rôle précieux dans la planification, les décisions et le soutien continu. La sensibilité culturelle et la transparence sont importantes, tout comme une approche qui tient compte des forces de l'enfant et qui le considère comme compétent, capable, curieux et riche en potentiel.

Rôle des éducatrices et éducateurs

Le lien de confiance avec les familles se bâtit grâce aux éducatrices et éducateurs, qui travaillent dans un esprit de partenariat, d'écoute, de communication ouverte et de compréhension partagée.

Les éducatrices et éducateurs :

- partagent leurs observations quotidiennes en se concentrant sur les points forts de l'enfant et les faits objectifs;



- bâtissent et maintiennent une relation attentive, respectueuse et réciproque avec les familles, et assurent une communication régulière pour favoriser la confiance et le sentiment d'appartenance;
- discutent des expériences vécues par l'enfant, de ses besoins émergents et des stratégies appliquées, en incluant la famille comme véritable partenaire;
- déploient des stratégies inclusives et centrées sur l'enfant pour soutenir la participation, l'engagement et le bien-être de chacun, puis évaluent l'efficacité de ces stratégies;
- s'entendent avec la spécialiste des SSQI sur les points clés à communiquer, tout en demeurant le principal point de contact pour la famille;
- appuient la participation de la famille aux décisions et respectent ses points de vue, ses priorités, sa culture et son expérience vécue.

Rôle de la spécialiste des SSQI

En partenariat avec l'équipe du programme, la spécialiste cherche à renforcer les capacités et les pratiques inclusives, en plus de favoriser une relation réfléchie et respectueuse avec les familles. La spécialiste ne s'interpose pas dans cette relation, mais elle fournit plutôt de l'encadrement, des conseils et son expertise.

La spécialiste appuie l'équipe du programme en :

- planifiant les conversations délicates ou complexes avec les familles grâce à un dialogue réflexif et une planification collaborative;
- modelant l'utilisation d'un langage clair et factuel, axé sur les points forts et les capacités des enfants;



- aidant l'équipe à expliquer les stratégies centrées sur l'enfant et les approches inclusives qui favorisent l'engagement, le bien-être et la participation;
- contribuant à définir et expliquer les prochaines étapes (par exemple, mesures de soutien additionnelles ou services spécialisés);
- expliquant les étapes à suivre pour obtenir des services additionnels, incluant les exigences de consentement et le rôle des partenaires communautaires, tout en s'assurant que les familles se sentent respectées et bien informées;
- favorisant une communication inclusive, soucieuse de la culture, accessible et reflétant la diversité des besoins des familles.

Rôle de la famille

Les parents et les autres membres de la famille sont de précieux partenaires qui participent activement à la démarche de qualité et d'inclusion. Leurs points de vue et leurs connaissances sont essentiels pour comprendre pleinement les forces, les intérêts et les besoins de l'enfant.

La famille est encouragée à :

- parler des expériences de l'enfant, de ses points forts, de ses habitudes, de sa culture et des priorités familiales;
- participer aux discussions sur les stratégies, les objectifs et les mesures de soutien;
- poser des questions et demander des précisions au besoin;
- contribuer aux décisions sur les mesures de soutien, les demandes de services externes et les prochaines étapes, sans ressentir de pression;



- s'entendre avec l'équipe du programme et la spécialiste des SSQI pour établir des approches uniformes dans tous les contextes et soutenir l'inclusion et l'appartenance.

Un engagement commun

- Communiquer de manière ouverte, respectueuse et attentive pour établir des relations de confiance.
- Toujours accorder la priorité au bien-être, à l'appartenance, à l'engagement et à l'expression de l'enfant.
- Adopter des pratiques inclusives pour éliminer les obstacles, valoriser la diversité et soutenir une participation équitable pour tous les enfants et toutes les familles.

Rôle de l'équipe d'éducatrices et d'éducateurs

L'équipe établit des environnements d'apprentissage inclusifs et de haute qualité. Dans l'esprit de la pédagogie *Comment apprend-on?*, l'équipe voit les enfants comme compétents, capables, curieux et riches en potentiel, et reconnaît que les pratiques inclusives sont renforcées par les relations, la réflexion et la collaboration.

Chaque interaction avec un enfant ou sa famille est une occasion d'apprendre pour mieux soutenir l'inclusion, adapter les stratégies et prendre des décisions éclairées. Les éducatrices et éducateurs soutiennent directement l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression des enfants.

L'équipe contribue à la qualité et à l'inclusion de nombreuses manières :

- Établir un environnement d'apprentissage inclusif et de haute qualité
 - Les éducatrices et éducateurs planifient avec soin l'environnement pour signaler à chaque personne qu'elle est reconnue à sa juste valeur, capable et bienvenue. Au besoin, l'équipe consulte la



spécialiste des SSQI pour mieux résoudre des questions ou des défis. Ainsi, l'environnement physique et social reflète pleinement la diversité et soutient l'équité et la participation optimale de chaque enfant.

- Partager les observations et les réflexions quotidiennes
 - Tout au long de la journée, l'équipe observe le jeu, les routines et les interactions, en se concentrant sur les faits objectifs et les forces de chaque enfant. Les membres de l'équipe en discutent ensuite avec la spécialiste pour dresser un portrait clair de la participation, des intérêts et de l'apprentissage des enfants.
- Appliquer les stratégies et documenter les progrès
 - La spécialiste soutient la réflexion de l'équipe et les pratiques inclusives, mais ce sont les éducatrices et éducateurs qui appliquent concrètement les stratégies inclusives et centrées sur l'enfant. La documentation est le point de repère commun pour établir ce qui fonctionne, définir les besoins émergents et orienter les prochaines étapes.
- Assurer une communication ouverte et collaborative
 - La communication soutenue entre toutes les parties (éducatrices et éducateurs, spécialiste, superviseure ou superviseur) permet d'uniformiser les approches, de travailler en toute transparence et de partager les responsabilités. Les conversations portent sur les observations, les stratégies, les réussites et les défis. L'inclusion passe par la collaboration.



- Planifier des rencontres de réflexion avec la spécialiste, selon les besoins et les disponibilités
 - Ces réunions sont d'excellentes occasions d'encadrement, d'enquête partagée et de dialogue constructif, toujours dans le but fondamental de renforcer l'environnement et les pratiques inclusives.
- Établir conjointement les plans de soutien individualisé (PSI)
 - Le PSI est le fruit d'une collaboration entre les éducatrices et éducateurs, la famille et la spécialiste. Le plan est centré sur les forces et les besoins de l'enfant, et ses éléments sont appliqués au quotidien. L'équipe du programme apporte son excellente connaissance de l'enfant et du groupe, tandis que la spécialiste facilite la planification, la coordination et les stratégies d'inclusion.
- Tenir des conférences de cas et planifier la transition à l'école
 - L'équipe du programme est la mieux placée pour déterminer quand une planification collaborative est nécessaire. Avec l'appui de la spécialiste des SSQI, l'équipe organise des conférences de cas et des séances de planification de la transition à l'école. La famille reçoit donc le soutien nécessaire pour assurer la continuité des services et réussir les transitions.
- Assurer une pratique réflexive
 - En tenant compte des principes de la pédagogie *Comment apprend-on?*, l'équipe et la spécialiste réfléchissent ensemble à l'environnement, aux interactions et aux stratégies. Cette réflexion soutient l'apprentissage professionnel, l'amélioration continue et l'élimination des obstacles à la qualité et à l'inclusion.



- Bâtir une relation de confiance avec les familles
 - Comme mentionné plus tôt, l'équipe du programme est directement responsable de la relation avec les familles. De son côté, la spécialiste fournit des conseils pour faciliter les conversations et renforcer les relations entre les familles et les éducatrices et éducateurs.
- Surveiller les progrès développementaux des enfants
 - Les résultats obtenus aux questionnaires sur les étapes du développement, comme le Ages and Stages Questionnaire (ASQ) et LookSee, alimentent la réflexion et la conversation. L'équipe partage ses observations avec la spécialiste pour obtenir une vue d'ensemble de chaque enfant et de ses forces.

Une expertise et une responsabilité commune

Le renforcement de la qualité et de l'inclusion a un point de départ : la connaissance approfondie de l'équipe au sujet des enfants, des familles et de l'environnement d'apprentissage. La spécialiste des SSQI y ajoute du mentorat, de l'encadrement et des stratégies d'inclusion. L'équipe du programme et la spécialiste travaillent en partenariat pour établir une pratique attentive, réflexive et inclusive qui profite à tous.

Conférences de cas et réunions d'équipe

La spécialiste des SSQI offre son soutien sur plusieurs plans :

- Observer les progrès développementaux des enfants et demander des services externes si nécessaire



- Appuyer la préparation du plan de soutien individualisé (PSI)
 - Exigences :
 - Un PSI est obligatoire pour tout enfant ayant des besoins particuliers qui fréquente un service de garde d'enfants agréé, un centre pour l'enfant et la famille ON y va ou un programme autorisé de loisirs.
 - Le PSI est établi avant l'admission au programme ou dès qu'un besoin est identifié. Il est révisé au moins une fois par an et au fur et à mesure que les besoins évoluent.
 - Le plan est préparé en consultation avec la famille, l'enfant (si possible), les professionnels concernés et les autres personnes soutenant l'enfant.
 - Besoins identifiés :
 - Soutenir de manière collaborative la préparation d'un PSI pour les enfants ayant des besoins identifiés
 - Travailler avec l'équipe du programme pour rassembler la documentation pertinente (observations, questionnaires développementaux, évaluations par des professionnels)
- Planifier les conférences de cas et la transition à l'école
 - À la demande du programme, appuyer la planification des réunions et les diriger au besoin
 - Préparer l'ordre du jour des réunions en partenariat avec le programme : objectifs de la famille, forces et intérêts de l'enfant, et liens avec les quatre fondements de la pédagogie *Comment apprend-on?* (appartenance, bien-être, engagement et expression)



- Diriger la discussion pour qu'elle demeure centrée sur l'enfant, positive et axée sur les solutions
- Planifier les services ou les mesures de soutien supplémentaires, en collaboration avec la famille
- Préparer la documentation et planifier les conversations en collaboration avec les éducatrices et éducateurs
- Faciliter la communication entre les familles, l'équipe d'éducatrices et d'éducateurs, les superviseuses et superviseurs et les partenaires
- Clarifier les rôles, les prochaines étapes et les actions de suivi

Ces réunions favorisent une compréhension commune et un soutien coordonné.

Demandes de services et suivis

Soutien offert par la spécialiste et processus de demande

Certains enfants ont besoin d'un soutien individualisé, au-delà de ce qui est généralement offert par leur programme de la petite enfance. Au besoin, l'équipe peut consulter la spécialiste des SSQI pour évaluer les besoins de l'enfant et choisir les stratégies appropriées dans les circonstances.

Dans certains cas, le soutien individualisé comprend des services externes supplémentaires (voir le processus de demande qui suit). L'enfant bénéficie donc d'interventions ciblées et en temps opportun, toujours dans le même esprit d'inclusion, d'appartenance, de développement sain et de bien-être général.



Soutien à l'équipe de la petite enfance

La spécialiste travaille aux côtés des éducatrices et éducateurs pour :

- observer l'engagement, la participation ou la régulation d'un enfant qui pourrait bénéficier de soutien supplémentaire;
- évaluer et documenter les domaines de préoccupation à l'aide d'outils structurés (registre des comportements, questionnaire ASQ, etc.);
- revoir les observations passées pour comprendre les stratégies efficaces et celles qui pourraient être repensées ou améliorées;
- réfléchir à l'influence de l'environnement, des routines, des interactions et des transitions, puis proposer des ajustements;
- fournir des conseils et des ressources qui faciliteront la tenue de conversations respectueuses avec la famille;
- présenter le processus de demande de services et répondre aux questions des membres de l'équipe et de la famille;
- expliquer les étapes à suivre pour soumettre une demande et aider les éducatrices et éducateurs à rassembler la documentation, à communiquer avec les familles et à suivre les progrès.

Quand demander un soutien externe

Il peut être nécessaire de demander un soutien externe dans les cas suivants :

- L'enfant éprouve des difficultés de participation, de régulation ou d'engagement qui persistent malgré l'application des stratégies générales auprès du groupe.



- Les stratégies ont été mises en place, mais l'enfant nécessite un soutien supplémentaire.
- Des modifications doivent être apportées à l'environnement pour répondre à des besoins particuliers.
- Le programme a besoin de stratégies sur mesure pour soutenir des pratiques attentives et inclusives.

La demande peut être soumise par l'équipe du programme, sa superviseure ou son superviseur, une agence communautaire ou la famille.

Étapes du processus de demande

Il faut noter que la spécialiste soutient l'équipe à chaque étape :

1. Planifier les séances initiales d'observation
2. Recueillir les résultats des observations et des questionnaires d'évaluation du développement
3. Fournir des explications et des renseignements à partager avec la famille
4. Participer aux réunions avec la famille, si nécessaire
5. Remplir le formulaire de demande des SSQI et obtenir le consentement signé de la famille
6. Joindre les documents pertinents (PSI, résultats des questionnaires de dépistage, observations, recommandations professionnelles)
7. Effectuer un suivi collaboratif de façon continue

La spécialiste fournit des conseils, de l'encadrement et un soutien à l'inclusion tout au long de cette démarche.



Définition des buts annuels du programme

Le programme fixe des buts pour guider son amélioration intentionnelle, réfléchie et continue. L'équipe du programme détermine ses priorités en vue de renforcer ses pratiques de pédagogie et d'inclusion, ainsi que tout autre aspect pertinent. Lors de cette réflexion de groupe, l'équipe fait le point sur la situation actuelle, les domaines dans lesquels elle souhaite avancer et les raisons pour lesquelles ces progrès seraient importants pour les enfants, les familles et les éducatrices et éducateurs. Des buts clairement définis sont un excellent point de départ pour la nouvelle année. Le programme tient compte de ses propres valeurs et des fondements de la pédagogie *Comment apprend-on?*, permettant à toutes et tous de travailler dans la même direction.

La spécialiste ne fixe pas de buts *pour* le programme. Elle travaille plutôt **aux côtés de l'équipe** pour guider et approfondir la réflexion, puis pour soutenir la mise en œuvre et le suivi.

Rappelons que la spécialiste offre un appui tout au long de l'année. Les buts du programme évolueront au fil du temps, au rythme des réflexions, des leçons apprises et des progrès réalisés. Le dialogue et l'accompagnement sont continus. La spécialiste effectue des visites sur place et des mises au point réflexives. Les buts sont réexaminés, les progrès sont suivis et des ajustements sont apportés pour suivre l'évolution des besoins du programme, de ses forces et de ses priorités émergentes. La surveillance continue garantit que les buts conservent toute leur pertinence et demeurent ancrés dans la réalité du programme. L'équipe devrait viser une amélioration durable de la qualité et non une conformité passive. Enfin, ce processus prévoit le renforcement des capacités de l'équipe par le mentorat, la collaboration et un soutien continu.

Cycle annuel d'établissement des buts

- **Préparation et orientation**

Les Services de soutien à la qualité et à l'inclusion (SSQI) communiquent les attentes annuelles, fournissent des outils pour fixer les buts, clarifient les échéances et soutiennent la compréhension des pratiques inclusives et réflexives



- **Réflexion collaborative**

La spécialiste des SSQI facilite des discussions réflexives dans tous les domaines pédagogiques : relations attentives, apprentissage par l'exploration, éducatrices et éducateurs comme co-apprenants, environnement, documentation, pratique réflexive et inclusion.

- **Définition des buts**

La spécialiste appuie l'équipe dans l'établissement de buts significatifs, mesurables et réalisables qui reflètent les forces, les défis et les valeurs inclusives du programme.

- **Révision et commentaires**

La spécialiste prend connaissance des buts, fournit ses commentaires et confirme que les buts reflètent les attentes en matière de pédagogie, d'inclusion et de responsabilisation.

- **Suivi et soutien**

La spécialiste fournit de l'accompagnement et du mentorat, et effectue des visites sur place et des mises au point réflexives tout au long de l'année.

- **Réflexion de fin d'année et planification des étapes suivantes**

En fin d'année, le programme soumet son auto-évaluation aux Services de soutien à la qualité et à l'inclusion. La spécialiste souligne les réussites de l'année et appuie l'établissement des buts pour le cycle suivant.



Financement additionnel pour le soutien individuel ou au groupe

Le CASSDN peut accorder un financement additionnel pour appuyer le maintien d'un environnement d'apprentissage inclusif et favoriser le sentiment d'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression des enfants. Le Programme de financement additionnel est à la disposition des programmes qui ont besoin de personnel ou de ressources supplémentaires pour mettre en œuvre les stratégies établies. Il est réservé au soutien à l'inclusion et ne peut servir à atteindre les ratios minimaux de personnel fixés par la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance*.

Le financement additionnel peut être utilisé pour soutenir un enfant en particulier ou l'ensemble du groupe. Les besoins sont établis lors d'une démarche de pratique réflexive et de collaboration avec l'équipe des Services de soutien à la qualité et à l'inclusion.

Les critères d'admissibilité, les rôles et les processus sont décrits dans le document *À propos du Programme de financement additionnel*, disponible sur le site Web du CASSDN.

Au besoin, la spécialiste aide le programme à déterminer s'il est admissible à ce type de financement et à soumettre une demande.

Si le financement est approuvé, le programme doit soumettre les feuilles de présence mensuelles et les factures à l'approbation de la superviseure des Services de soutien à la qualité et à l'inclusion.



Matériel et équipement régulier ou spécialisé

Sur recommandation d'un spécialiste tiers, le CASSDN peut fournir de l'équipement spécialisé pour favoriser l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression d'un enfant. L'équipement doit être requis pour améliorer la participation, la sécurité ou l'accessibilité au sein de l'environnement d'apprentissage.

L'équipement spécialisé est indiqué dans un plan de soutien individualisé (PSI) et est distinct du matériel standard du programme. Les demandes d'équipement spécialisé sont traitées en collaboration avec les Services de soutien à la qualité et à l'inclusion et un spécialiste tiers. L'équipement obtenu de cette façon doit être nécessaire pour soutenir l'inclusion et ne pas être disponible par d'autres moyens.

Le matériel et l'équipement compris dans l'inventaire régulier du programme demeurent sous la responsabilité du programme.

Les critères d'admissibilité, le processus de demande et des exemples sont présentés dans le document *Distinction entre l'équipement spécialisé/adapté et le matériel de l'agence*, disponible sur le site Web du CASSDN.

Au besoin, la spécialiste aide le programme à déterminer son admissibilité et à soumettre une demande.

Notre but commun

Nous travaillons pour bâtir des environnements d'apprentissage de la petite enfance inclusifs et de haute qualité dans l'ensemble du district de Nipissing. Nous souhaitons que les enfants, les familles et les éducatrices et éducateurs se sentent inclus, soutenus, valorisés et libres de s'épanouir.



Services à l'enfance du CASSDN
Services de soutien à la qualité et à l'inclusion
200, rue McIntyre Est
North Bay (Ontario) P1B 8V6

Téléphone : 705-474-2151
Télécopieur : 705-474-0136
Sans frais : 1-877-829-5121
quality.inclusion@dnssab.ca

dnssab.ca/fr/services-a-lenfance/